**PV du CODIR CODERS 05 du 5 juin 2023**

**Nous étions nombreux, dans la mesure ou l’après-midi avait lieu la Visioconférence concernant FFRS 360. Nous avons invité les personnes ne faisant pas partie du CODIR, mais intéressées de par leur fonction de trésoriers et/ou secrétaires.**

**18 personnes ont participé au repas, et nous étions 25 à assister à la Visio.**

**Feuille de présence**

* **Dominique était absent et excusé**
* **Tous les autres membres du CODIR étaient présents**

**Sachant que Dominique joue parfaitement son rôle de secrétaire, je vous propose un compte rendu simplifié « à l’extrême », charge à ceux d’entre vous qui le souhaitent, de l’amender.**

**Point 1 : Le PV du dernier CODIR est approuvé à l’unanimité**

**Point 2 : Situation comptable et financière du CODIR 05**

* **Daniel Berard présente une situation bénéficiaire et une trésorerie très positive.**

**Point 3 : Evènements récents et à venir**

* **Prochain CODIR fixé le 28 août à la Bâtie, merci à Jean Pierre et à la Mairie. La situation comptable sera incomplète, mais Daniel nous informera sur les «grandes lignes »**
* **Le calendrier pour ENTRE NOUS est arrêté, avec toujours la même souplesse accordée par Philippe**
* **Concours de Pétanque organisé par le CERS : très belle journée, très conviviale, merci aux organisateurs, on voit les « PROS DE LA PETANQUE » , et nous avons terminé les parties juste avant l’orage……**
* **Fête du CODERS le 15 juin organisée par la RSPV, aux SAUVAS**
* **AG du CODERS le 18 octobre à Chadenas : à titre personnel, l’espère que nous serons nombreux, pour montrer aux bénévoles que leur implication est appréciée. Personnellement, et je n’hésite pas à l’écrire, je prendrais une faible participation comme un camouflet personnel, tellement le temps passé à tenter de défendre les adhérents est important au niveau Départemental, Régional et National. Merci par avance de mobiliser autour de vous dans les clubs.**

**Point 4 : Formation**

* **Michel et Annie font un point complet de la situation**
* **Je leur demande de bien vouloir transmettre un document synthétisant ce qu’ils ont dit lors de ce CODIR**

**Point 5 : Tour de table des Clubs**

* **Ceux des clubs qui le souhaitent auront la gentillesse de nous envoyer quelques lignes que je joindrai à ce PV.**
* **RSPG**

H Ciréra déplore les difficultés rencontrées à cause de l’indisponibilité d’un nombre important d’animateurs pour raison de santé. Ce problème touche plus particulièrement la randonnée pédestre. Malgré l’investissement important de certains animateurs comme Annie MAUREL par exemple  Nous constatons des trous dans la programmation de cette activité. Une réunion conviviale des animateurs est programmée pour le 27 juin. Nous souhaitons renouveler ce rassemblement annuellement afin de pouvoir échanger sur les problèmes ou les satisfactions rencontrées lors des animations.

L’activité Activ’mémoire débutera lors de la prochaine saison, deux animatrices Catherine GALLI et Gisèle Reynaud vont terminer leur formation avant la fin du mois de juin.

* Les séjours randonnée prévus cet été sont les suivants :
	+ Séjour dans le cirque d’Archiane vient de se terminer.
	+ Séjour au refuge des Souffles prévu début juillet.
	+ Séjour à Colmar les Alpes dans le haut Verdon prévu fin juillet
	+ Séjour itinérant autour du Mont Thabor et ascension du Thabor prévu Début août .
	+ Séjour dans les Pyrénées à St Lary prévu début septembre

A ce jour, le club compte 328 adhérents. Nous constatons une augmentation régulière depuis 3 à 4 ans. Avec l’espoir que les décisions financières hasardeuses de la FFRS qui vont nous contraindre d’augmenter sensiblement le prix de la licence, ne seront pas un frein pour le nombre de nouvelles adhésions.

**Effectif du CODERS**

* **Depuis le 5 juin, les effectifs ont encore évolué pour atteindre 819 adhérents**
* **L’année 2017/2018 était celle du « précédent record » à 795**
* **Bravo à tous, et pour reprendre une réplique célèbre de la mère de Napoléon « pourvu que çà dure »…..**

**Projet informatique FFRS 360**

* **Les « adhérents » deviennent des « prospects », et ont la possibilité d’acheter des activités, ce qui change totalement la philosophie des notre fonctionnement habituel**
* **Le nom d’une des sociétés avec qui la FFRS a signé s’appelle « SALES FORCE » traduisible par « force de vente »……**
* **Les membres du CODIR FFRS, ne faisant pas partie du Bureau, maintiennent qu’ils ont été mis devant le fait accompli, et qu’on ne leur a jamais présenté un projet global, avec des prix d’acquisition et des coûts de maintenance**
* **Les Coders et Clubs déjà formés souhaitent à une grande majorité rester sur les modalités pratiquées les années précédentes au niveau des inscriptions de la prochaine saison.**

**Situation FFRS**

* **Le CODIR est complet, avec 24 membres**
	+ **14 dont je fais partie sont « dans l’opposition »**
	+ **Le bureau est toujours favorable à la Présidente actuelle**
	+ **C’est hélas le bureau qui prend les décisions, alors que les statuts prévoient que le Bureau exécute les décisions prises par le CODIR**
	+ **Nous avons lancé des consultations auprès du CNOSF et d’autres structures juridiques d’aide aux ASSOCIATIONS, et attendons l’ensemble des retours pour agir.**
	+ **La réponse du CNOSF est un refus, basé sur un « vice de forme » que nous ne contesterons pas, les réponses de cette structure étant trop longues et peu adaptées à la problématique actuelle de la FFRS**
	+ **Nous avons réuni deux fois la commission finances pour approcher les résultats de l’exercice et revoir les budgets des années suivantes, sachant qu’ils ont été qualifiés d’illusoires par un des Dirigeants de la FFRS**
	+ **Le prix des licences augmente de 6€ pour la part Fédérale en septembre**
	+ **Il est fort probable que cette augmentation sera insuffisante pour équilibrer les budgets des années suivantes**
	+ **Nous en sommes à plusieurs réunions hebdomadaires en Visio et/ou en présentiel**
* **Questions diverses**
	+ **Le président du CODERS 05 est élu pour 4 ans**
	+ **Je ne solliciterai pas un mandat de plus**
	+ **Philippe PAILLET souhaite également trouver un successeur pour la rédaction du Trimestriel Entre Nous.**
	+ **L’appel aux bonnes volontés est lancé**
	+ **En cas de disparition d’un CODERS, il convient de prévoir la gestion des excédents de trésorerie. Les Clubs restant affiliés à la FFRS deviendraient des « Clubs Isolés »**

**Notre réunion est terminée vers 11H30, nous rejoignons le lieu choisi pour la Visio FFRS 360, l’hôtel IBIS à GAP qui met à notre disposition une salle équipée d’un système Audiovisuel nécessaire à la VISIO.**

 **Richard Mazzella**